



1 rue Aimé Césaire
77240 CESSON – VERT-SAINT-DENIS
Tél. : 01.64.41.29.29
Fax : 01.64.41.29.28

AVIS DE PUBLICITÉ SIMPLIFIÉ

1- Administration contractante :

Lycée Sonia Delaunay
1 rue Aimé Césaire – 77 240 Cesson

Pouvoir adjudicateur : Proviseur du lycée, Patricia LE GALLOUDEC.

Personne responsable du suivi du marché : Gestionnaire du lycée, Lise PLANCOULAINÉ.
01.64.41.29.20 ou lise.plancoulaine@ac-creteil.fr

Renseignements techniques : M. MOINERIE Stéphane, responsable maintenance
06.86.95.35.07

2- Objet du marché : Contrat d'entretien disconnecteurs d'eau potable

3- Mode de consultation :

Marché à procédure adaptée avec simple mise en concurrence dénuée de tout formalisme tel que prévu au C.M.P régie par le Code des Marchés Publics.

Cette consultation fera l'objet d'une publication sur le site AJI France (www.aji-france.com).

4- Prestations demandées :

Selon la réglementation en vigueur : **1 visite par an**, à effectuer de préférence au mois d'avril.

Le prestataire retenu devra dans le cadre du forfait et des opérations de maintenance le remplacement des éléments suivants :

- Tous les produits consommables, lubrification et nettoyage
- La visserie et le boulonnerie, les attaches supports, les colliers de maintien
- Remplacement des joints des soupapes et joints de vannes
- Remplacement des bouchons des vannes et prise de mesure
- Le tamis du filtre

Les interventions hors contrats devront faire l'objet d'un devis avant toute intervention.

Le prestataire fournira lors de sa remise d'offre les prix correspondant à la maintenance corrective :

- remplacement des soupapes, de la membrane
- remplacement des vannes et corps de filtre
- remplacement complet d'un disconnecteur
- Coût de déplacement et intervention suite à un signalement de dysfonctionnement par l'établissement.

Le prestataire fournira annuellement une attestation de vérification portant sur la totalité des installations dont il a la charge.

Cette attestation sera accompagnée d'un rapport de vérification qui détaillera en particulier les modes opératoires et les résultats obtenus.

Le prestataire devra consigner la vérification sur le registre de sécurité

5- Durée du marché :

Le marché prendra effet le 15 mars 2018 pour une durée initiale de un an

A l'expiration de cette période, il se renouvellera par reconduction expresse pour une nouvelle période d'un an n'excédant pas une durée totale de trois ans sauf dénonciation par l'une ou l'autre des parties par lettre recommandée avec accusé de réception un mois avant l'expiration de la période en cours.

6- Règlement :

Paiement annuel par mandat administratif dans les 30 jours qui suivent la réception de la facture.

Devis avant toute intervention hors intervention de maintenance

7- Critères de jugement des offres

Prix : 60%

Qualité des prestations : 40%

8- Date limite et modalités de remise des offres :

Date limite de réception des offres : **10 février 2018**

Offres à adresser par mail à **int.0772332s@ac-creteil.fr**